

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU GARD



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, ET LE VINGT-SEPT AVRIL À 19 HEURES 15 MINUTES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

### Etaient présents :

M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane ANDRE-BERNAVON, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. David EYSETTE, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Karine PHILIPPE, Mme Patricia PIERREDON, M. Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Jacques VIGNAL

### Excusés ayant donné procuration :

Mme Fanette FESSY-PAQUET à Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL  
M. Alexandre SENERS à M. Jacques VIGNAL

### Absents :

Mme Gaëlle GUILLERMIN

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, M. Clément MONNIER a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	16	18

DATE DE LA CONVOCATION
21/04/2023
DATE D’AFFICHAGE DE L’ORDRE DU JOUR
21/04/2023

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

**N° 2023-030 : DEPOT D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE AU PIED DU MONUMENT AUX MORTS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une cérémonie des représentants des Anciens Combattants d'Indochine « Troupes de Marine, les Parachutistes « béret rouge » et la légion étrangère » devrait être organisée prochainement, considérant que la date souvenir est fixée au 8 juin 2023.

Monsieur le Maire explique qu'à ce titre, la commune a été saisie d'une demande, par le Souvenir Français, de dépôt d'une plaque commémorative au profit du Sergent-chef PELLEGRINETTI « Mort pour la France » en captivité en Indochine en novembre 1953. Cette requête est faite conjointement avec les filles dudit militaire, actuellement domiciliées sur la commune de Meynes.

Monsieur le Maire précise que le Sergent-chef PELLEGRINETTI ne bénéficiant pas de sépulture sur le territoire français puisqu'il a été inhumé en Indochine, le dépôt d'une plaque commémorative au pied du monument aux morts, permettrait à ses filles de bénéficier d'un lieu de recueillement pour ainsi honorer librement la mémoire de leur défunt père.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de déposer au pied du monument aux morts de la commune, une plaque commémorative au profit du Sergent-chef PELLEGRINETTI « Mort pour la France ».

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE,**

**AUTORISE** le dépôt d'une plaque commémorative au profit du Sergent-chef PELLEGRINETTI Mort pour la France, au pied du monument aux morts de la commune.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme

Le Maire  
Fabrice FOURNIER

